

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 100 | 16-22 mai 2022

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 134 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

21 mai : Abdullah Aslan, un ancien enseignant qui a été arrêté pour ses liens présumés avec le mouvement Gülen peu de temps après une intervention chirurgicale pour lui enlever une tumeur au cerveau, a subi une deuxième rechute et a demandé sa libération pour se faire soigner.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

16 mai : La police d'Istanbul a arrêté deux personnes qui manifestaient pour les prisonniers en grève de la faim.

17 mai : La police d'Istanbul a brièvement détenu Hanife Yıldız, une militante pacifiste luttant pour la responsabilité des disparitions forcées des années 1990, alors qu'elle tentait d'organiser une manifestation devant un palais de justice.

17 mai : Les gendarmes de Şanlıurfa ont brièvement arrêté cinq personnes qui manifestaient contre un fournisseur d'énergie local.

17 mai : La police de Balıkesir a arrêté trois personnes pour avoir porté des drapeaux arc-en-ciel lors d'un événement LGBT.

17 mai : Le bureau du gouverneur de Muş interdit un concert de Metin Kahraman et Kemal Kahraman.

17 mai : Le ministère de la Culture et du Tourisme a retiré un groupe de K-Pop d'un festival au motif que le groupe encourageait l'homosexualité.

17 mai : Une municipalité de Kocaeli interdit la représentation d'une pièce de théâtre en langue kurde.

18 mai : Un tribunal d'Istanbul a décidé d'acquitter 17 personnes qui avaient été jugées pour avoir protesté contre les grèves de la faim dans les prisons.

18 mai : La police d'Istanbul est intervenue dans une manifestation pour commémorer un militant de gauche, arrêtant 25 personnes. Les détenus ont été libérés le lendemain.

19 mai : La police d'Istanbul a arrêté deux personnes qui manifestaient pour les prisonniers en grève de la faim.

20 mai : La police d'Istanbul est intervenue dans une manifestation organisée par le HDP, arrêtant brièvement quatre personnes.

20 mai : La police d'Istanbul est intervenue lors d'une marche de la fierté LGBT, arrêtant 70 militants.

22 mai : Le bureau du gouverneur d'Istanbul interdit un pique-nique organisé par une association.

22 mai : La police d'Istanbul est intervenue dans une manifestation contre l'incursion militaire de la Turquie dans le nord de l'Irak, arrêtant 25 manifestants.

22 mai : La police d'Istanbul, d'Adana et de Hatay est intervenue dans des manifestations organisées par des membres d'un groupe religieux antigouvernemental, arrêtant au moins 11 personnes.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

17 mai : La police a brièvement détenu deux mineures pour avoir prétendument insulté le président dans des slogans qu'elles ont scandés lors d'une marche pour les droits des femmes.

17 mai : Un tribunal d'Istanbul a ordonné au journal BirGün de verser des dommages et intérêts au gendre du président en raison d'un rapport alléguant que son entreprise avait obtenu des faveurs spéciales d'une agence gouvernementale.

18 mai : Un tribunal a condamné la journaliste Reyhan Çapan à un an et six mois de prison pour un reportage.

20 mai : La police d'Istanbul a brièvement détenu la musicienne kurde Zelal Gökçe, accusée de diffusion de propagande terroriste.

20 mai : Les journalistes Seyhan Avşar, Hale Gönültaş et Eylem Emel Yıldız ont annoncé avoir reçu des menaces de mort pour leurs reportages.

20 mai : Un tribunal de Gaziantep a décidé de bloquer l'accès à deux tweets et au moins quatre reportages sur des allégations selon lesquelles certains sites Web d'information auraient reçu de fausses ordonnances judiciaires pour la suppression de contenu.

DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS

17 mai : L'Association des droits de l'homme (İHD) annonce que l'un de ses coprésidents provinciaux à Hakkari a reçu des menaces de mort.

21 mai : Le ministère de la Justice a rejeté une demande des co-rapporteurs de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) de rendre visite à l'homme d'affaires et leader de la société civile Osman Kavala emprisonné.

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

16 mai : Le Conseil des juges et des procureurs (HSK) a radié 15 juges et procureurs en raison de leurs liens présumés avec le terrorisme.

MINORITÉ KURDE

19 mai : La police de Diyarbakır a arrêté 12 personnes, dont des cadres et des membres du HDP.

20 mai : La police d'Istanbul est intervenue dans une manifestation organisée par le HDP, arrêtant brièvement quatre personnes.

20 mai : La police d'Istanbul a brièvement détenu la musicienne kurde Zelal Gökçe, accusée de diffusion de propagande terroriste.

AUTRES MINORITÉS

17 mai : La police de Balıkesir a arrêté trois personnes pour avoir porté des drapeaux arc-en-ciel lors d'un événement LGBT.

19 mai : Des militants des droits des LGBT et des avocats d'Eskişehir ont déposé une plainte pénale concernant des tracts anonymes appelant au meurtre de personnes LGBT.

CONDITIONS CARCÉRALES

19 mai : Une prison d'Aksaray refuse le droit aux appels vidéo aux prisonniers politiques.

RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

16 mai : Les médias ont révélé que des soldats grecs avaient repoussé 15 ressortissants turcs qui avaient traversé la frontière terrestre pour demander l'asile politique.

17 mai : L'Association du barreau d'Ankara a annoncé que des centaines de réfugiés avaient récemment été arrêtés et envoyés dans un centre de rapatriement, exigeant des informations de la part des autorités et la possibilité de parler aux réfugiés.

18 mai : La municipalité de Bolu a accroché des banderoles en langue arabe contenant des propos haineux contre les réfugiés vivant dans la province.

RÉPRESSION TRANSNATIONALE

17 mai : L'ancien officier du renseignement Ali Burak Darıcılı a déclaré dans une interview sur YouTube que les services de renseignement turcs avaient soudoyé des habitants d'Afrique et d'Asie centrale pour assurer l'enlèvement de membres du mouvement Gülen qui ont ensuite été renvoyés de force en Turquie.

18 mai : Le gouvernement turc a exigé l'extradition de 21 exilés politiques de Suède en échange de ne pas bloquer la candidature du pays à devenir membre de l'OTAN.

18 mai : Un propriétaire de magasin de kebab turc en Allemagne a agressé physiquement Ramazan Yilmazer, un critique du gouvernement qui vit en Allemagne depuis 41 ans.